

*l'école spécialisée à plus de ressources, de compétences et d'habileté que l'école ordinaire.*

### **Tendances**

***La partie finale du rapport reprend un nombre de tendances communes en Europe, particulièrement mises en évidence par ce travail. Des analyses supplémentaires des données ont révélé des conclusions intéressantes.***

*Une grande corrélation entre le pourcentage d'élèves dans les structures ségrégatives et la densité de population des pays européens est soulignée : dans les pays à faible densité de population, la ségrégation des écoles spécialisées a quelques désavantages (pratiques, sociaux et financiers), tandis que dans les pays à haute densité de population, le placement spécialisé a moins de conséquences négatives.*

*Les pays participants peuvent être classés en 3 groupes d'approche différente : « un système, deux systèmes ou multi-systèmes », dépendante de l'accent mis sur l'école ordinaire, l'école ordinaire et spéciale, ou l'école ordinaire et spéciale ainsi que des structures intermédiaires.*

*Au niveau européen, quelques progrès intéressants ont vu le jour ces 10 dernières années. Premièrement, dans les pays avec deux systèmes, il y a un mouvement vers une situation multi-système. Dans les pays avec un système ou des multi-systèmes, des progrès sont constatés là où les écoles spécialisées ont été transformées en centres de ressources.*

*L'attention est requise sur un procédé un peu plus particulier. Dans certains pays, le financement n'est pas lié aux élèves mais à l'endroit d'où ils reçoivent leur éducation. En pratique, cela signifie qu'une référence à l'école spécialisée est récompensée. Maintenir des élèves avec des besoins spécifiques en éducation dans les écoles ordinaires ou leur retour de l'école spécialisée vers l'école ordinaire est donc insuffisamment encouragé. Avec un tel système, un bonus est donné à la ségrégation, tandis que l'intégration est financièrement découragée.*

*La position des élèves à besoins spécifiques en éducation par rapport au souci des écoles d'augmenter leur rendement académique est soulignée avec insistance dans les travaux et notamment en ce qui concerne les dangers pour les élèves vulnérables et leurs parents. Premièrement, les parents des élèves qui ne sont pas identifiés comme ayant des besoins spécifiques en éducation, peuvent avoir tendance à choisir une école où le processus d'étude n'est pas perçu comme freiné par des étudiants plus lents ou demandant davantage d'attention. Deuxièmement, les écoles peuvent avoir la tentation de favoriser les places pour les élèves contribuant à un plus haut rendement académique. Ce procédé réclame de la prudence et plus d'investigations.*

*L'instauration d'un système fiable d'évaluation des progrès des enfants à besoins spécifiques en éducation, est un réel besoin souligné par les différents pays. Il est extrêmement important de guider et d'évaluer les progrès des élèves, non seulement pour établir le relevé des besoins et des services mais aussi pour rassembler et fournir des données nationales et internationales dans le domaine des besoins spécifiques en éducation. Le programme ou plan éducatif individualisé joue un rôle spécifique dans un tel système.*

*Une question importante est celle de la responsabilité pour les besoins spécifiques en éducation. Dans la plupart des pays, elle revient au ministère de l'éducation. Dans d'autres, plusieurs ministères sont impliqués, un tel partage des responsabilités est un désavantage évident. Différentes approches par rapport à des innovations éducatives en général et des questions plus spécifiques d'intégration, se manifestent : par exemple le mouvement vers un concept plus éducatif et moins médical des besoins spécifiques en éducation sera perçu différemment dans un contexte d'éducation que dans d'autres ministères. L'évaluation et l'information rassemblées concernant les besoins spécifiques en éducation (services et nombres d'élèves) semblent plus compliquées dans les pays où il y a une division des responsabilités.*

*Dans la plupart des pays, le ministre de l'éducation est le responsable des besoins spécifiques en éducation. Une tendance claire et large vers la décentralisation des responsabili-*